

COMMUNIQUE AUX FAMILLES

Services périscolaires

Ce communiqué vient en complément des informations transmises par les établissements scolaires, relatives au fonctionnement des écoles sur temps scolaire.

Pour faire suite aux annonces présidentielles et gouvernementales de ces derniers jours et à la parution d'un nouveau protocole sanitaire national applicables dans les écoles,

La Communauté de communes vous informe des évolutions contenues dans ce nouveau protocole renforcé et des mesures mises en œuvre sur les services périscolaires à compter du lundi 2 novembre 2020 :

Port du Masque

Durant les accueils périscolaires, le port du masque (fourni par les parents) est obligatoire pour tous les élèves des classes élémentaires, du CP au CM2.

Nettoyage et désinfection des locaux

Un plan de nettoyage et de désinfection des locaux (sols, surfaces, matériels, sanitaires,...) était déjà appliqué dans les écoles chaque soir, dans le strict respect des règles sanitaires.

Au vu du renforcement des prescriptions, une désinfection supplémentaire (à la mi-journée) des sanitaires et des points de contact (poignées de portes,...) va être effectuée.

Restauration scolaire

Les mesures restrictives prises depuis septembre sur le temps de restauration par la Communauté de Communes (organisation du temps de repas par groupe permettant une traçabilité précise, et réservations de repas effectuées le vendredi avant 9h pour la semaine suivante) permettent aujourd'hui de maintenir le service de restauration scolaire.

Accueils périscolaires matin et soir et études surveillées

La limitation du brassage reste une condition stricte et contraignante du protocole national.

Les accueils du matin et du soir ne peuvent pas fonctionner sans brassage. Il est donc nécessaire pour pouvoir les maintenir, que les familles s'engagent à utiliser ces services qu'en cas de stricte nécessité, nous permettant ainsi d'avoir des effectifs allégés et donc un plus grand respect des distanciations et le moins de brassage possible.

Les études surveillées sont maintenues sur leur forme actuelle.

Soyez assurés que nous restons entièrement mobilisés, comme nous le faisons depuis le début de cette crise sanitaire, avec Marc Larroque, le vice-président délégué aux affaires scolaires et périscolaires, les élus et services pour contribuer à un accueil sécurisé des élèves dans les écoles.

Nous vous remercions pour votre compréhension et pour votre implication dans le respect des principes de fonctionnement et des protocoles mis en place dans chaque école, pour que cette reprise des écoles en période de confinement s'effectue dans les meilleures conditions possibles pour tous.

Fait à Sommières, le 30 octobre 2020

Le Président Pierre MARTINEZ

